

### Objectifs :

- Connaître les fondamentaux du droit des contrats et de la transaction
- Respecter les obligations d'informations et de conseils auprès des clients
- Analyser les motivations d'achat
- Connaître et maîtriser la vente en état futur d'achèvement (VEFA)
- Mener une négociation immobilière jusqu'à la vente

### Participants :

- Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou, lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire
- Les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau
- Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier

### Prérequis :

Une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée

**810 €**

(non assujetti à la TVA)



**2 jours**



(14 heures)

### Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

Sessions à venir - Nous contacter

## Le contenu

### Le droit

- Les fondamentaux de la loi HOGUET, les apports de la loi ALUR
- Les mandats de ventes, la VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement)

### Négocier dans l'intérêt des parties

- Découvrir les besoins
- Les contraintes et motivations du client acquéreur
- Les techniques de recherche d'acquéreurs
- le mandat de recherche
- Les techniques de prise de contact
- Le plan de découverte client
- L'argumentation
- le traitement des objections : prix, délais...

### La transaction

- Conclure la vente
- La sauvegarde des honoraires

# Moyens pédagogiques et d'encadrement

## **Moyens pédagogiques et d'encadrement :**

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.  
Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels  
Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

## **Suivi et évaluation de la formation :**

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.  
Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

